



Reproduction des notes de cours

Comment faire ?

1. Les étudiants payent leurs copies :
 - 1.1. Pour les petites quantités, deux photocopieurs sont mis à votre disposition par notre asbl. L'un rue de la Station (derrière le distributeur d'eau) et l'autre rue Peltzer de Clermont (dans la salle des professeurs au deuxième étage). L'utilisation de ceux-ci nécessite une carte disponible au secrétariat des étudiants au prix de 5€ pour 100 photocopies (+ 2 € de caution)
 - 1.2. Vous avez une cinquantaine de feuilles (minimum) à photocopier ; transmettez-les par mail à ingrid.gohy@provincedeliege.be au format PDF. Elles seront photocopées et reliées sous forme d'un syllabus « professionnel » à un prix inégalable. (délais +/- 10 jours). C'est la solution que l'Inspection et la Direction préconisent.
2. Les formations en convention Forem : dans ce cas, les étudiants ne payent pas leurs notes de cours.
 - 2.1. Pour les petites quantités, transmettez-les à stelia.louras@provincedeliege.be 10 jours à l'avance.
 - 2.2. Pour les volumes qui peuvent être rassemblés sous forme de syllabus, cfr 1.2.